



UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

UCAD : des chercheurs honorés pour leur contribution à l'histoire des tirailleurs de la Première Guerre mondiale

REVUE DE PRESSE

Éducation
Enseignement
Supérieur

RP
24 - 28
Mars
2025



Des chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar ont été honorés par les 54 maires de la Communauté des communes de Retz en Valois (CCRV) en France, pour leur contribution à la vulgarisation de l'histoire des Tirailleurs de la première guerre mondiale, annonce un communiqué transmis mardi à l'APS.

"Le vendredi 21 mars 2025 s'est déroulée à la Cité Internationale de la langue française de Villers Cotterêts, la cérémonie de lancement de l'ouvrage "Autour des tirailleurs sénégalais de 14-18. Mémoire locale, Mémoire globale", précise la même source.

Elle ajoute que la cérémonie présidée par Alexandre de Montesquieu, président de la Communauté des communes de Retz en Valois (54 communes), a été rehaussée de la présence des maires, des présidents des sociétés historiques de la région et de plusieurs autorités académiques et scolaires.

Cet ouvrage est la matérialisation d'un projet commun entre des chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop et la Communauté des communes de Retz en Valois suite à un appel à projet de la Francophonie FRACTAL (Francophonie, Collectivités Territoriales, Acteurs Locaux) autour de la Mémoire, celle de l'engagement des tirailleurs sénégalais pendant la Première Guerre mondiale, a déclaré M. Montesquieu.

Le projet "Mémoire locale, Mémoire globale, la Petite histoire rejoint la Grande", sélectionné en 2022, fut financé par le ministère des Affaires étrangères de la France, a-t-il indiqué dans le communiqué.

"L'ambition de ce projet et l'originalité de l'approche: traiter des thèmes identiques (mais sous des angles différents) ou bien peu connus. Chaque article est résumé à la fin pour les jeunes, notamment les élèves des écoles de la CCRV et sénégalaises (Thiaroye sur Mer, Khombole et Ngoundiane)", a-t-il expliqué.

<https://aps.sn/ucad-des-chercheurs-honores-pour-leur-contribution-a-l-histoire-des-tirailleurs-de-la-premiere-guerre-mondiale/>

NATIONALE

Véhicules électriques : L'UEMOA appuie l'UCAD dans la formation des experts de demain ...



La blockchain au service de la commande publique sénégalaise



Réforme du secteur de l'éducation : Diomaye engage la voie



Une délégation de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), conduite par madame Aïssatou Miningou, Directrice de cabinet chargée du développement humain, a effectué une visite à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

Accueillie par le Recteur, Pr Alioune Badara Kandji, accompagné de ses collaborateurs, cette mission s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation et de développement sur les véhicules électriques financé par l'UEMOA et mis en œuvre par l'École Supérieure Polytechnique (ESP) de l'UCAD.

Ce programme ambitieux vise à former un personnel qualifié dans divers domaines, notamment les moteurs électriques, les stations de recharge et les systèmes informatiques embarqués. L'objectif final est de permettre au Sénégal et à la sous-région de développer un écosystème complet autour des véhicules électriques, en phase avec les défis environnementaux et technologiques actuels.

Selon Pr Ousseynou Thiam, Directeur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation Professionnelle de l'UEMOA, cette mission a pour but d'évaluer l'avancement technique du projet, d'analyser la mise en œuvre des formations et des programmes pédagogiques, ainsi que de vérifier l'implication des étudiants et des chercheurs. Elle inclut également une inspection des infrastructures déjà mises en place.

Le Recteur de l'UCAD, Pr Alioune Badara Kandji, a souligné que ce programme illustre la volonté de l'université de jouer un rôle moteur dans la transformation du secteur des transports. En intégrant des technologies de pointe et en favorisant l'émergence de nouvelles compétences, l'UCAD affirme son engagement dans les grandes transitions scientifiques, technologiques et sociétales en Afrique. Il a par ailleurs encouragé l'UEMOA à soutenir d'autres initiatives structurantes dans divers domaines.

Madame Aïssatou Miningou a, de son côté, salué l'implication et la mobilisation des équipes du Rectorat de l'UCAD, révélatrices de l'importance accordée à ce projet. Elle a également mis en avant le rôle central de l'UCAD dans la formation des cadres de la sous-région, rappelant que l'université accueille encore aujourd'hui de nombreux boursiers de l'UEMOA.

https://senego.com/vehicules-electriques-luemoa-appuie-lu-cad-dans-la-formation-des-experts-de-demain_1820263.html

Dans une étude novatrice présentée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad), l'ingénieur informaticien Papa Diadia Ba propose une transformation radicale du système de commande publique sénégalais grâce à la technologie blockchain. Sa thèse de doctorat, soutenue le 8 mars dernier, offre une solution concrète aux défis persistants de transparence et d'efficacité qui caractérisent les marchés publics au Sénégal. « La blockchain peut révolutionner notre administration publique bien au-delà des cryptomonnaies auxquelles on l'associe habituellement, » affirme M. Ba, dont les travaux s'inscrivent dans la lignée du « New Deal Technologique » national lancé récemment par les autorités sénégalaises.

Une innovation adaptée aux réalités locales

Le chercheur a développé un modèle spécifique reposant sur une blockchain d'entreprise à autorisation, différente des systèmes publics utilisés pour les monnaies virtuelles. Cette approche permet une gestion centralisée des utilisateurs tout en préservant les avantages essentiels de la décentralisation.

Après une étude comparative approfondie entre les méthodes traditionnelles de dématérialisation et celles basées sur la blockchain, Papa Diadia Ba conclut que cette dernière offre des atouts décisifs: « Notre système garantit une transparence totale, l'intégrité des données, une traçabilité complète des processus et une sécurité renforcée, » explique-t-il.

Des bénéfices multidimensionnels

Les avantages de ce système dépassent largement le cadre administratif. Au-delà de la réduction significative des coûts d'attribution des marchés publics, l'innovation contribue aux objectifs de développement durable et simplifie considérablement les procédures. « La standardisation des données facilite leur réutilisation tout en protégeant les informations sensibles, » souligne le chercheur, qui recommande l'élaboration d'une stratégie nationale dédiée à cette technologie ou, à minima, l'intégration d'une composante blockchain dans le programme de modernisation en cours.

<https://www.rts.sn/actualite/detail/a-la-une/la-blockchain-au-service-de-la-commande-publique-senegalaise>

Le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye vient de boucler une année à la tête du Sénégal. Dans le secteur de l'éducation, des initiatives sont lancées sous son impulsion. Il s'agit par exemple de l'introduction de l'anglais à l'élémentaire, du recrutement de 2000 enseignants, entre autres. Tout de même, de nombreux défis persistent.

Dans une dynamique de modernisation et d'ouverture sur le monde, l'enseignement de l'anglais a été introduit dans l'élémentaire, notamment dans les classes de CM1 et de CM2 et le démarrage a été effectif depuis le 14 janvier dernier. Cette décision qui vise à doter les jeunes élèves de compétences linguistiques dès leur plus jeune âge, constitue une phase d'expérimentation qui marque le début d'une réforme majeure dans le système

éducatif sénégalais.

Lors du Conseil interministériel sur la rentrée scolaire tenu en septembre dernier, le Premier ministre Ousmane Sonko avait demandé au ministre de l'Éducation de préparer une feuille de route claire et détaillée pour encadrer cette expérimentation et sa mise en place progressive. Non sans insister sur la nécessité de garantir un accès équitable à l'apprentissage de cette langue pour tous les élèves, tout en répondant aux exigences du

monde professionnel.

En effet, l'école sénégalaise est confrontée à un déficit d'enseignants. Face à ce problème, le président de la République avait annoncé un programme de recrutement d'enseignants. En conseil des ministres en décembre dernier, Bassirou Diomaye Faye a demandé au « Ministre de l'Éducation nationale, au Ministre de la Formation professionnelle et technique et au Ministre des Finances et du Budget de finaliser dans les meilleurs délais, sous la supervision du Premier Ministre, un programme spécial de recrutement d'enseignants sur trois ans (2025, 2026, 2027), selon les spécialités et matières prioritaires ciblées ». Dans ce cadre, le ministère de l'Éducation nationale a lancé le recrutement spécial de 2000 enseignants en janvier dernier pour répondre aux défis immédiats du secteur.

<https://www.sudquotidien.sn/reforme-du-secteur-de-leducation-diomaye-engage-la-voie/>



Togo : des examens nationaux pour les licences professionnelles

Au Togo, les diplômes de Licence et Master professionnels délivrés par les établissements d'enseignement privés seront désormais subordonnés à des examens nationaux, organisés par un seul organisme dénommé l'Office des Examens Professionnels du Supérieur (OEPS), anciennement l'Office du Brevet de Technicien Supérieur (OBTS).

Cette mutation, annoncée lors du dernier conseil des ministres du mercredi 10 janvier 2024, vise notamment à « réaliser les objectifs de l'assurance qualité dans le système éducatif au sein des établissements d'enseignement supérieur et à réaliser l'égalité entre les étudiants du public et du privé ».

Harmoniser les curricula

Ainsi, à partir de cette année académique 2023-2024, les examens d'État ou examens nationaux se tiendront dans les établissements privés d'enseignement supérieur, pour les grades de Licence et de Master professionnels.

« Désormais, tous les examens professionnels de ces niveaux, Licence et Master, seront organisés par un seul organisme sur tout le territoire », précise Yawa Kouigan, ministre chargé de la communication et porte-parole du gouvernement.

Il s'agit ainsi pour le pays d'harmoniser tous les curricula, afin que les étudiants, qu'ils soient du public ou du privé, soient mis dans les mêmes conditions d'examen et obtiennent les mêmes diplômes.

Homologation

L'État togolais devrait cependant continuer à délivrer des homologations pour les diplômes qui ne sont pas obtenus sur le territoire. "L'homologation va continuer, mais pour les diplômes qui ne sont pas obtenus au Togo, qui ont été obtenus à l'étranger, dans les mêmes conditions. Une fois que cela sera vérifié, il pourra être procédé à leur homologation", ajoute la représentante du gouvernement.

<https://www.togofirst.com/fr/education/2803-16029-togo-des-examens-nationaux-pour-les-licences-professionnelles>

INTERNATIONALE

Apprendre à lire avec l'IA, révolution ou illusion ?



Canada/Budget Girard: compressions à venir dans les cégeps et les universités



France/Étudier à l'étranger : voici les aides dont vous pouvez bénéficier pour partir



Apprendre à lire avec l'IA, révolution ou illusion ?

L'intelligence artificielle (IA) s'infiltré progressivement dans le monde de l'éducation, notamment dans l'apprentissage de la lecture. De plus en plus d'outils numériques proposent en effet d'accompagner les lecteurs en herbe dans le déchiffrement de leurs premiers textes.

Alors que les données officielles font état de grands écarts de niveau entre les élèves et de difficultés importantes d'une part d'entre eux à l'entrée en sixième, que peut-on attendre de ces nouveaux appuis technologiques ? Sont-ils vraiment efficaces ? Peuvent-ils compléter les méthodes traditionnelles ? Risquent-ils de les remplacer ou cela ne serait-il qu'un scénario de science-fiction ?

Du décodage à la compréhension : un long apprentissage

Rappelons que la lecture se définit comme « l'action de déchiffrer un texte, d'en identifier les caractères et les mots pour en comprendre le sens ». Cela nécessite un apprentissage rigoureux qui implique de « développer des habiletés dans deux domaines : l'identification des mots écrits et le traitement du sens, pour la compréhension des textes ».

Avant de pouvoir comprendre un texte, il est crucial de maîtriser le décodage. Cela signifie associer ce que l'on voit (les graphèmes) à ce que l'on entend (les phonèmes). Par exemple, quand un enfant voit le mot « bateau », il doit d'abord identifier les graphèmes b, a, t, eau, puis les relier aux sons correspondants /b/, /a/, /t/ et /o/. En combinant ces sons, il peut reconnaître le mot « bateau », surtout s'il l'a déjà entendu autour de lui.

Cet apprentissage commence par des règles simples et courantes, qui deviennent plus complexes mais s'automatisent avec le temps. Ensuite vient la compréhension, qui repose sur plusieurs compétences (traitements sémantique, syntaxique, morphologique) et qui n'est pas exclusive à la lecture.

<https://theconversation.com/apprendre-a-lire-avec-lia-revolution-ou-illusion-239771>

Il a transformé l'un des bureaux de la Maison Blanche en salle de classe le temps d'apposer son nom à un texte qui fait déjà beaucoup parler. Entouré d'enfants installés derrière des pupitres, Donald Trump a signé ce jeudi 20 mars un décret visant à supprimer le ministère de l'Éducation fondé en 1979. "Nous allons l'éliminer (...). Nous allons le fermer et le fermer le plus rapidement possible", a-t-il déclaré. Un projet applaudi par la droite américaine à majorité conservatrice qui a fait des écoles un terrain de lutte contre les idées progressistes.

En témoigne la censure d'un livre pour enfants écrit par l'actrice américaine Julianne Moore évoquant une fillette avec des taches de rousseur. D'autres ouvrages, comme *No Truth Without Ruth*, un livre illustré consacré à l'ancienne juge à la Cour Suprême, la progressiste Ruth Bader Ginsburg, décédée en 2020. Mais aussi *Becoming Nicole*, un livre de la journaliste du *Washington Post* Amy Ellis Nutt consacré à la transition de genre de sa fille adolescente, sont aussi dans le viseur de l'administration américaine.

De premières coupes budgétaires sont intervenues le 11 mars avec l'annonce de la suppression de la moitié des effectifs du ministère de l'Éducation, soit près de 2000 postes. Plusieurs plaintes ont déjà été déposées par des États démocrates, parents, associations et la Fédération américaine des enseignants.

<https://www.tf1info.fr/international/trump-determine-a-eliminer-le-ministere-de-l-education-l-opposition-denonce-un-coup-de-force-tyrannique-2360609.html>

Partir à l'étranger est devenu un atout incontournable pour les étudiants, qu'il s'agisse d'enrichir son CV comme de gagner en autonomie et de multiplier les expériences. Mais le coût d'un séjour ou semestre à l'étranger peut être un frein majeur.

Afin de faciliter cette mobilité, et réduire les inégalités d'accès, plusieurs aides financières ont été mises en place en France, à la fois par l'État, les régions et les établissements d'enseignement supérieur.

Bourses Erasmus +, aide à la mobilité internationale (AMI), subventions régionales... Voici les solutions pour aider les étudiants à concrétiser leur projet d'études, de stage ou de séjour linguistique à l'étranger.

Parmi les aides les plus connues et sollicitées par les étudiants, les bourses du programme Erasmus +, financé par l'Union européenne, sont l'un des principaux dispositifs d'aide à la mobilité internationale. Le programme Erasmus + permet aux étudiants d'effectuer un échange universitaire ou un stage dans un autre pays de l'Union européenne mais aussi partout dans le monde : Royaume-Uni, Australie, États-Unis, Canada...

Son montant varie en fonction de la destination et de la durée du séjour, allant de 300 euros à 700 euros par mois. Les étudiants en situation de handicap peuvent également bénéficier d'une aide spécifique pour couvrir les frais supplémentaires liés à leur mobilité.

En complément, l'Aide à la Mobilité Internationale (AMI), gérée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, soutient les étudiants boursiers souhaitant partir à l'étranger. Destinée aux jeunes inscrits dans un établissement français et engagés dans un projet d'études ou de stage à l'étranger d'une durée comprise entre 2 et 9 mois, elle permet de recevoir une aide pouvant aller jusqu'à 400 euros par mois.

<https://www.leparisien.fr/etudiant/etudes/etranger/etudier-a-letranger-voici-les-aides-dont-vous-pouvez-beneficier-pour-partir-7AAUUK2HQVBSLDPDGO3E3GHZR.M.php>